



COMPTE-RENDU DE LA ½ JOURNEE : ACCUEILLIR LES ETUDIANTES ET ETUDIANTS DANS NOS FORMATIONS, CONTEXTE ET PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT – CONFERENCE ET TABLE RONDE

Le 9 octobre 2024, le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (Cape) a proposé une demi-journée consacrée à l'accueil des étudiants dans les formations de l'université. Organisé autour d'une conférence suivie d'une table ronde, cet évènement avait vocation à faire réfléchir les participants sur le contexte dans lequel les étudiants intègrent l'université et sur les pratiques d'accompagnement qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer cet accueil.

CONTEXTE ET PROGRAMME DE LA ½ JOURNEE

Depuis les années 60, on assiste à une massification de l'enseignement supérieur, qui s'est encore accrue ces dernières années. En effet, le nombre de bacheliers a fortement augmenté en une douzaine d'années. En 2010, 65% d'une génération obtenait le baccalauréat, en 2022 cela représente près de 80%. Cette forte augmentation a un impact direct sur l'enseignement supérieur, qui a dû absorber cette nouvelle population. Pour les universités, cela représente près de 180 000 étudiants supplémentaires à accueillir.

Le législateur a réagi à cet état de fait avec la mise en œuvre de la loi ORE (relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) en 2018. La loi ORE avait pour but « d'accompagner chaque étudiant sur la voie de la réussite ». Avec cette loi ORE et l'arrêté licence publié quelques mois plus tard, plusieurs dispositifs ayant pour but d'améliorer la réussite étudiante sont mis en place : les directeurs d'études, des dispositifs de remédiation (notamment les dispositifs « Oui si »), etc. C'est aussi à la suite de la loi ORE que Parcoursup a remplacé APB, avec la possibilité pour les universités de choisir leurs étudiants. Cela a fait émerger la question de la sélection dès l'entrée en licence et a pu entrainer un effet pernicieux de recrutement des meilleurs étudiants par les universités les plus prestigieuses, renforçant un élitisme déjà prégnant.

Les universités plus modestes, de villes moyennes ou de banlieue, ont au contraire vu leur population se diversifier. Ce sont elles qui ont dû réellement absorber la massification, en accueillant une nouvelle population qui se distingue des générations précédentes : plus d'étudiants étrangers, des origines sociales différentes, etc. C'est la démonstration faite par Hugo Harari-Kermadec lors de cette matinée.

CONFERENCE « Politiques d'excellence et ségrégation sociale de l'enseignement supérieur français »

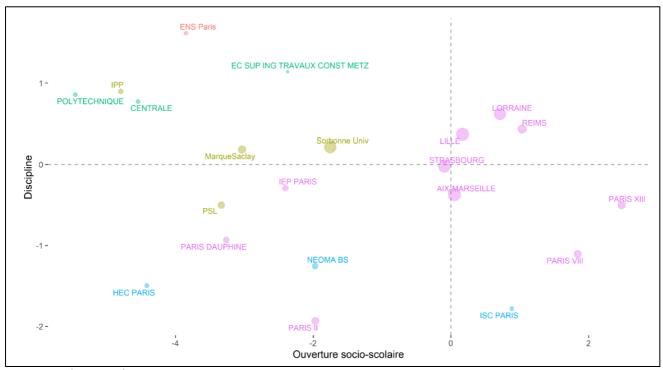
Hugo Harari-Kermadec est économiste et sociologue de l'enseignement supérieur, professeur à l'université d'Orléans et formateur à l'INSPE de Fondettes. Statisticien de formation, il s'intéresse à la quantification, c'est-à-dire au processus de mise en nombres des phénomènes sociaux. Son intervention lors de cette conférence s'est inscrite dans une double perspective. D'abord macro, en se basant sur les données mises à disposition par le ministère de l'enseignement supérieur ; mais aussi locale, puisque le Pôle enquêtes & qualité des formation du Cape a pu fournir à Hugo Harari-Kermadec des données administratives pseudonymisées concernant les étudiants de l'université de Tours. Ainsi, cela lui a permis de contextualiser son propos dans notre université.

Les graphiques présentés ci-après sont issus de la présentation effectuée par Hugo Harari-Kermadec le 9 octobre et demeurent sa propriété intellectuelle ©.

Consignes de lecture des graphiques :

Les graphiques suivants sont tous construits selon la même logique. Sur l'axe horizontal, on retrouve le degré d'ouverture socio-scolaire des établissements : plus un établissement est positionné sur la droite, plus il est ouvert, autrement dit, plus il est facile pour un étudiant de l'intégrer. À l'inverse, plus un établissement se déporte sur la gauche, plus il est fermé ou sélectif, c'est-à-dire qu'il faut plus de capital social et/ou scolaire pour y être inscrit. L'axe vertical représente les disciplines enseignées. Les établissements dispensant essentiellement des disciplines scientifiques sont positionnés vers le haut, tandis que ceux ayant une prédominance Arts & Sciences humaines ou Lettres & Langues sont vers le bas. Au milieu, on retrouve les établissement pluridisciplinaires.

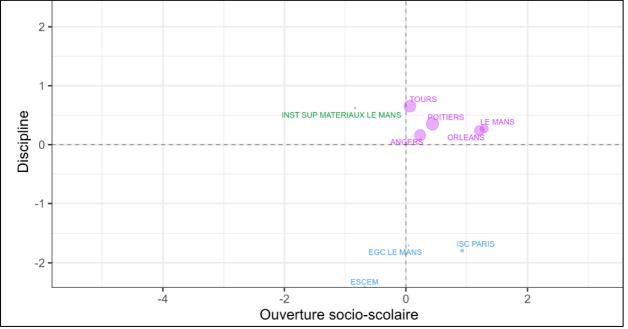
La situation au niveau national



Hugo Harari-Kermadec©

Le premier graphique ci-dessus permet de positionner les établissements d'enseignement supérieur selon leur degré ouverture et leur ancrage disciplinaire. Ainsi, en haut à gauche nous retrouvons Polytechnique, établissement axé Sciences & Techniques (ce qui explique son positionnement en haut de page) et élitiste (ce qui se traduit par un positionnement sur la gauche de la page). À l'inverse, l'université Paris 8, dispensant majoritairement des Sciences humaines et accueillant une large population avec une bonne mixité sociale, est positionnée en bas à droite. L'université de Strasbourg est dans la moyenne.

Dans le graphique ci-dessous, on retrouve l'université de Tours ainsi que certains établissements d'enseignement supérieur des alentours, notamment les universités d'Orléans, de Poitiers, d'Angers et du Mans, ainsi que quelques écoles de commerce et d'ingénieur. On constate que ces établissements de villes moyennes du centre de la France ont toutes en commun de se situer globalement au niveau de la moyenne nationale, même si Orléans et Le Mans sont plus ouverts que Tours ou Angers.

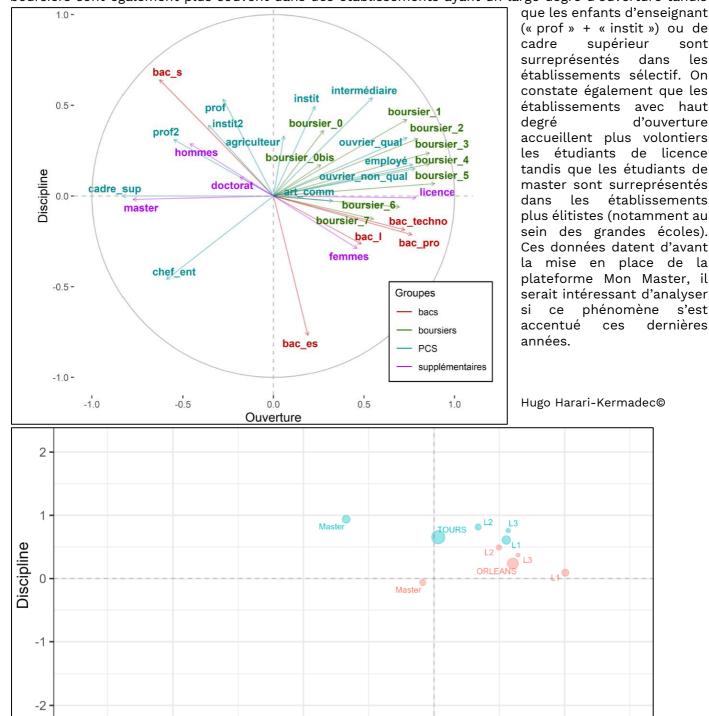


Hugo Harari-Kermadec©

Le graphique ci-dessous permet de mettre en lumière la manière dont les types de population se disséminent sur cet axe discipline / ouverture. En rouge, on retrouve le type de bac obtenu (les données datent de 2016, nous sommes donc encore sur l'ancien bac : S/ES/L). En vert, il s'agit des échelons de bourse ; en bleu, de la profession des parents. En violet sont représentés le genre ainsi que le type de diplôme dans lequel est inscrit l'étudiant, qui ne participent pas à la construction des axes (ouverture socio-solaire et discipline) mais permettent d'observer les effets de genre et de filtre social au fil de la scolarité.

On constate que l'on retrouve les titulaires d'un baccalauréat scientifique en haut à gauche du graphique, ce qui signifie qu'ils sont surreprésentés dans des filières scientifiques dans des établissements plutôt fermés. A l'inverse, on retrouve les femmes en bas à droite, c'est-à-dire qu'elles sont majoritairement dans des disciplines littéraires ou d'Art et Sciences Humaines, dans des établissements plus ouverts. Les boursiers sont également plus souvent dans des établissements ayant un large degré d'ouverture tandis

les



-4

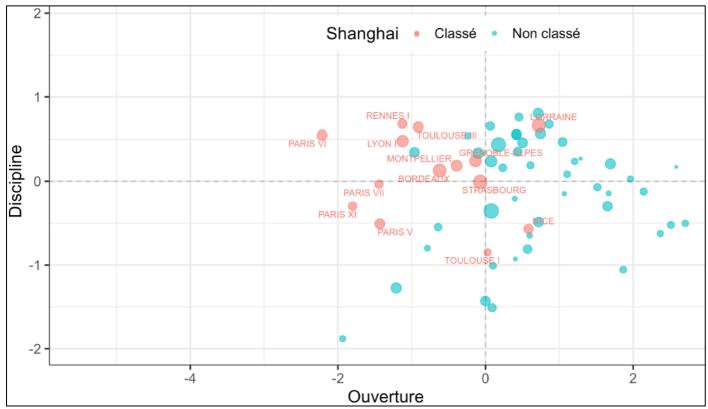
Ouverture socio-scolaire

-2

2

Dans le graphique ci-avant, on observe que dans les universités de Tours et d'Orléans, les niveaux d'études se dispatchent selon la même logique. Les licences sont plutôt ouvertes (accessibles pour tous les types de publics étudiants) et les masters sont plus fermés. L'université d'Orléans est moins sélective, pour chaque niveau d'étude, que l'université de Tours.

Toujours sur ce même axe discipline / ouverture, Hugo Harari-Kermadec a positionné les établissements selon leur intégration au classement de Shanghai. En rouge, il s'agit des établissements figurant au classement de Shanghai, en bleu, ceux n'y apparaissant pas. Ainsi, sur le graphique ci-dessous, une tendance assez claire se dessine : les établissements présents dans le classement de Shanghai sont clairement positionnés du côté gauche de l'axe représentant le degré d'ouverture, c'est-à-dire qu'ils sont plus sélectifs que les établissements non classés qui sont moins élitistes et plus ouverts à tous types de publics.



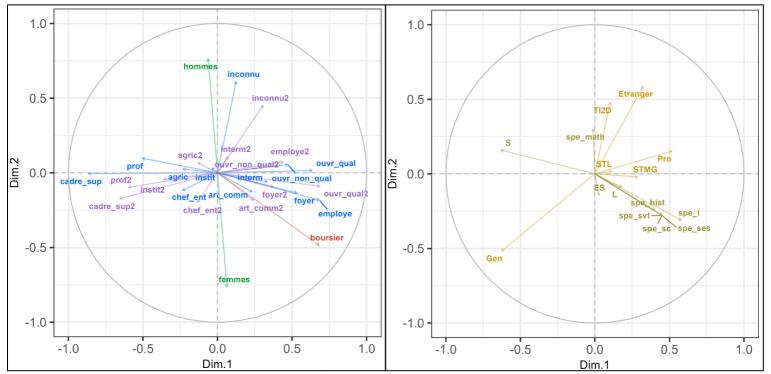
Hugo Harari-Kermadec©

Pour conclure cette partie sur la situation des établissements d'enseignement supérieur au niveau national, on peut déduire des graphiques présentés ci-dessus que les universités de rang mondial, présentes au classement de Shanghai, ont finalement peu participé à la massification. Elles accueillent moins les enfants d'ouvriers et d'employés, les boursiers à échelon élevé et les titulaires de bac L, bac pro ou techno. Ainsi, là où ces universités reconnues et sélectives ont développé leur cycle master et accueilli les enfants de cadres ou d'enseignants, les petites universités, plus ouvertes, ont intégré dans leurs cycles licences les nouvelles populations issues de classes sociales moins favorisées souhaitant intégrer l'enseignement supérieur. C'est-à-dire que la massification de l'enseignement supérieur est assumée par une partie des établissements seulement, souvent pas les mieux dotés financièrement.

Zoom sur l'université de Tours

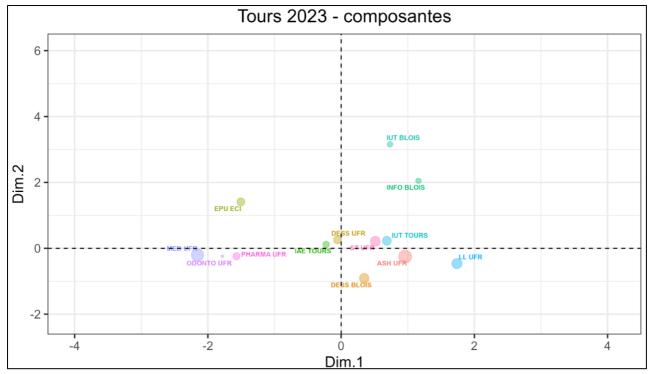
Le Pôle enquêtes & qualité des formations a fourni à Hugo Harari-Kermadec des données locales, issues du système d'information étudiant Apogée. Grâce à cela, le chercheur a pu explorer la diversité des publics étudiants de l'université de Tours. Il ne s'agit plus ici d'une comparaison avec le supérieur national mais d'une analyse interne, sur les données de l'établissement uniquement. Les axes discipline / ouverture – opérant précédemment dans les graphiques illustrant les données nationales – doivent être ici repensés grâce à l'analyse des données locales.

Les analyses factorielles multiples sur les données tourangelles (ci-dessous) révèlent un axe vertical parfaitement corrélé au genre et un axe horizontal corrélé à la catégorie sociale : à droite on retrouve les enfants d'ouvrier et d'employé, à gauche les enfants d'enseignant et de cadre supérieur. L'importance de ce second axe est un peu plus faible que pour les données nationales, la ségrégation socio-scolaire est légèrement moins importante à l'université de Tours qu'au niveau national.



Hugo Harari-Kermadec©

La dissémination des étudiants se fait donc en fonction du genre et de la catégorie sociale des parents (graphique de gauche). Dans le graphique de droite, on retrouve les types de bac (anciens bac S, L, ES et nouveaux bac par spécialité) qui portent à la fois des effets disciplinaires et temporels (avant ou après la réforme) : les titulaires des anciens bacs sont à présent en master pour la plupart. On constate que les titulaires d'un bac S sont positionnés à gauche, du même côté que les enfants de cadre supérieur ou d'enseignant. Le bac L, à l'inverse, se retrouve en bas à droite et les bacs pro et techno sur la droite. Pour affiner ces premières observations, Hugo Harari-Kermadec positionne ensuite les composantes de l'université de Tours sur ces mêmes axes (c'est le graphique ci-dessous).



Hugo Harari-Kermadec©

On constate alors une dissémination des composantes sur l'axe horizontal (corrélé à la catégorie sociale). À droite, où étaient positionnés les enfants d'ouvrier et d'employé et les titulaires d'un bac non S, nous retrouvons les Lettres & Langues (LL), les Arts & Sciences humaines (ASH) et dans une moindre mesure les IUTs et la filière informatique de Blois. À gauche, où se situaient les enfants d'enseignant, de cadre supérieur et les titulaires d'un bac S, sont positionnés les filières médicales (médecine, odontologie et pharmacie) ainsi que Polytech. D'autre part, dans la partie supérieur du graphique (au-dessus de l'axe horizontal), on retrouve l'IUT de Blois, l'EPU et la filière informatique de Blois, trois filières peu féminisée – ce qui correspond à la constatation faite précédemment d'un axe vertical fortement corrélé au genre. À l'inverse, sous l'axe horizontal, sont positionnées des filières plus féminisées en ASH, LL et DESS. Ainsi, la répartition des étudiants dans les composantes à l'université de Tours est fortement corrélée à l'origine sociale, mais aussi au genre. La conférence d'Hugo Harari-Kermadec s'est conclue sur ces constatations qui ont permis de dresser le contexte dans lequel les discussions de la table ronde ont pris place.

TABLE RONDE « Proposer des dispositifs d'accueil spécifiques »

La mise en œuvre en 2018 du nouveau dispositif d'affectation dans l'enseignement supérieur (Parcoursup), en remplacement d'APB, visait notamment un principe de plus grande justice entre les bacheliers, en uniformisant les procédures d'accès aux différentes filières, en réduisant les temps de décision et d'affectation, en limitant le nombre de candidats sans places et en rendant explicites et objectifs les attendus et les critères de sélection des différentes filières. Elle visait aussi, en instaurant une forme de barrière à l'entrée, à améliorer l'image et la légitimité du premier cycle universitaire. En outre, la procédure incluait également le développement de parcours accompagnés en Licence pour certaines étudiantes et étudiants, de façon à leur permettre d'accéder aux prérequis demandés (dispositif « oui si »), et visant à réduire la sélection tacite fondée sur le décalage des étudiants en fonction de leurs ressources scolaires et sociales. Six ans après, comment cela se traduit concrètement dans l'accueil des étudiantes et des étudiants à l'université ? Est-ce que ce qui est mis en place touche la population qui en a vraiment besoin ? Quel est l'impact des dispositifs d'aide proposés ? Est-ce que cela améliore la réussite académique ? Est-ce que cela œuvre réellement pour de meilleures conditions d'études ? Et même si l'on constate peu d'impact sur les facteurs les plus discriminants : est-ce que cela doit nous empêcher de penser cet accueil et de réfléchir à la mise en œuvre de dispositifs spécifiques ?

Cette table ronde, intitulée « Proposer des dispositifs d'accueil spécifiques », se proposait d'évoquer des expérimentations d'accueils diverses qui ont toutes pour ambition d'accompagner nos étudiantes et étudiants vers plus de réussite. Ce temps d'échange a été l'occasion d'évoquer les enjeux de ces dispositifs, ce qu'ils produisent et ce qu'ils ne produisent pas, les obstacles et les leviers pour faciliter l'accueil de nos étudiants dans les formations de l'université.

Trois intervenants – ayant des fonctions de directeur d'études au sein de leurs filières – ont ainsi présenté des dispositifs mis en place localement, dans les départements, pour améliorer l'accueil des étudiants à l'université :

- Jose Lopez, directeur du département langues étrangères appliquées a proposé une présentation du dispositif « Oui si » au sein de son département.
- Johan de Craene, enseignant-chercheur en biologie et physiologie végétale, a initié une discussion autour de la semaine d'accueil pour les nouveaux arrivants en licence de biologie.
- Sébastien Salvador, enseignant-chercheur en géosciences environnement : a présenté le cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) dont il est en charge, la licence mention Sciences de la transition écologique et sociétale.

Marion Barratault, responsable du Pôle enquêtes & qualité des formations du Cape est également intervenue lors de cette table ronde afin d'évoquer les travaux d'évaluation menés sur ces dispositifs mais également les difficultés à établir quantitativement leur efficacité¹. Une analyse du parcours des étudiants ayant effectué une L1 « Oui si » à l'université de Tours a été publié par le Pôle enquêtes & qualité des formations, elle est disponible sur le site du Cape².

Décembre 2024

cape@univ-tours.fr

https://pedagotheque.univ-tours.fr/



¹ Le rapport de la Cour des comptes établissant un premier bilan de la loi ORE met en lumière la difficulté qu'il y a à évaluer l'efficacité des dispositifs de remédiation au niveau national.

https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20200227-rapport-premier-bilan-loi-ORE-3.pdf

² Publication Focus : Analyse des parcours des étudiants inscrits en L1 « Oui si ». https://pedagotheque.univ-tours.fr/qualite-des-formations/suivi-des-parcours-de-licences/suivi-de-cohorte